



MAIRIE de TREFFLEAN

Code Postal : 56250

📞 : 02 97 53 27 78

mairie@trefflean.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2023 LISTE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-trois, le douze octobre, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de TREFFLEAN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Claude LE JALLÉ, Maire.

Nombre de conseillers : 16

Présents : 11

Votants : 14

PRESENTS : Claude LE JALLÉ, Gwénaël LE FLOCH, Nadine MIGNOT, Blaise MAYANGA, Bénédicte BARRE-VILLENEUVE, Nicole OGER, Virginie LE JULE, Emilie CALVAR, Emilie CARRÉ, Jean-François BRETON, Jack AUBRY.

ABSENTS EXCUSÉS : Bruno BODARD, Lucie BERNARD LICOT, Myriam FORGET, Alexandre JOANNIC, Emmanuel MASSARD.

Monsieur Bruno BODARD a donné pouvoir à Gwénaël LE FLOCH
Madame Lucie BERNARD LICOT a donné pouvoir à Nadine MIGNOT
Monsieur Alexandre JOANNIC a donné pouvoir à Claude LE JALLÉ

Convocation du 6 octobre 2023

Secrétaire de séance : Virginie LE JULE.

Délibération n°2023-27 – Admissions en non-valeur

Vote : 12 POUR, 1 CONTRE, 1 ABSTENTION

Délibération n°2023-28 – Clôture du budget annexe lotissement « Les jardins de Salomé 2 »

Vote : 12 POUR, 2 ABSTENTIONS

Délibération n°2023-29 – Convention de financement et de réalisation Eclairage – Programme exceptionnel Morbihan Energies

Vote : 12 POUR, 2 ABSTENTIONS

Délibération n°2023-30 – Projet de restructuration de la salle Belle Etoile – réalisation d'une halle pour le marché – requalification des abords : validation de l'avant-projet définitif et actualisation de l'enveloppe financière

Vote : 12 POUR, 2 ABSTENTIONS

Délibération n°2023-31 – Désignation d'un référent déontologue des élus locaux

Vote : 12 POUR, 2 ABSTENTIONS

Délibération n°2023-32 – Décision modificative n°2 du budget général commune

Vote : 12 POUR, 1 CONTRE, 1 ABSTENTION